

<p>TEXTE OFFICIEL</p>	<p>Nature de l'épreuve : épreuve écrite La durée de l'épreuve est d'une heure, coefficient 2. Objectifs de l'épreuve : compétences et connaissances évaluées Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet : - en construisant une argumentation ; - en exploitant le ou les documents du dossier ; - en faisant appel à ses connaissances personnelles. II sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation. Les « objectifs de l'épreuve » figureront en introduction de chacun des sujets distribués aux candidats. Structure de l'épreuve Les candidats ayant suivi l'enseignement de spécialité de sciences sociales et politiques disposent d'une heure supplémentaire pour traiter, au choix, l'un des deux sujets qui leur sont proposés. Chaque sujet comporte une question générale, prenant appui sur un ou deux documents, dont l'énoncé invite le candidat à conduire une argumentation, à mettre en ordre des informations pertinentes issues du dossier documentaire et de ses connaissances personnelles. Dans le cas où le sujet ne comporte qu'un seul document, il s'agit obligatoirement d'un texte ; dans le cas où il comporte deux documents, ils sont de nature différente (texte et document statistique).</p>							
<p>1. LE CHOIX DU SUJET (5 mn)</p>	<p>Deux possibilités le jour du bac : <input type="checkbox"/> Commencer par cette épreuve et y consacrer une heure maximum, afin de pouvoir ensuite se concentrer 4 heures sur l'épreuve composée ou la dissertation. <input type="checkbox"/> Commencer par l'épreuve générale en se donnant une marge d'une heure au moins au bout des quatre heures nécessaires pour faire la dissertation ou l'épreuve composée. <input type="checkbox"/> Choisissez a priori le sujet dont vous maîtrisez le mieux les connaissances de cours et pour lequel vous avez envie de répondre aux questions posées. <input type="checkbox"/> Ne revenez pas sur votre choix en cours de route !</p>							
<p>2. L'ANALYSE DU SUJET (5 mn)</p>	<p>Afin d'éviter le hors sujet, il faut avant tout bien comprendre ce qui vous est demandé en identifiant : <input type="checkbox"/> Le thème du sujet grâce à l'analyse des termes de science politique (donnez-en une définition). Reformulez le sujet sous forme de question(s) si nécessaire en définissant précisément les termes.</p> <table border="1" data-bbox="308 1503 1489 1973"> <thead> <tr> <th data-bbox="308 1503 992 1559">Type de sujet</th> <th data-bbox="992 1503 1489 1559">Formulation des intitulés</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="308 1559 992 1727"> <p>Discussion : débattre d'une affirmation débattre d'une affirmation, c'est l'examiner à la lumière d'éléments contradictoires : cette affirmation est-elle toujours vérifiée ? Quelles sont les conditions de sa réalisation ?</p> </td> <td data-bbox="992 1559 1489 1727"> <p>Dans quelle mesure... Peut-on dire que... Faut-il...</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="308 1727 992 1973"> <p>Analyse : expliquer des liens entre des phénomènes Il faut démontrer des mécanismes ou processus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les conséquences d'un phénomène ? • Quelles sont les causes d'un phénomène ? • Quelles sont les relations réciproques entre deux phénomènes ? </td> <td data-bbox="992 1727 1489 1973"> <p>Comment... En quoi... Expliquez... Montrez que... Analysez... Quels sont les liens entre...</p> </td> </tr> </tbody> </table> <p><input type="checkbox"/> Le type de sujet (voir tableau ci-dessous) :</p>		Type de sujet	Formulation des intitulés	<p>Discussion : débattre d'une affirmation débattre d'une affirmation, c'est l'examiner à la lumière d'éléments contradictoires : cette affirmation est-elle toujours vérifiée ? Quelles sont les conditions de sa réalisation ?</p>	<p>Dans quelle mesure... Peut-on dire que... Faut-il...</p>	<p>Analyse : expliquer des liens entre des phénomènes Il faut démontrer des mécanismes ou processus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les conséquences d'un phénomène ? • Quelles sont les causes d'un phénomène ? • Quelles sont les relations réciproques entre deux phénomènes ? 	<p>Comment... En quoi... Expliquez... Montrez que... Analysez... Quels sont les liens entre...</p>
Type de sujet	Formulation des intitulés							
<p>Discussion : débattre d'une affirmation débattre d'une affirmation, c'est l'examiner à la lumière d'éléments contradictoires : cette affirmation est-elle toujours vérifiée ? Quelles sont les conditions de sa réalisation ?</p>	<p>Dans quelle mesure... Peut-on dire que... Faut-il...</p>							
<p>Analyse : expliquer des liens entre des phénomènes Il faut démontrer des mécanismes ou processus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les conséquences d'un phénomène ? • Quelles sont les causes d'un phénomène ? • Quelles sont les relations réciproques entre deux phénomènes ? 	<p>Comment... En quoi... Expliquez... Montrez que... Analysez... Quels sont les liens entre...</p>							

3. MOBILISATION DES CONNAISSANCES (5 mn)	<p>Quels sont les éléments de cours que vous pouvez mobiliser pour ce sujet :</p> <ul style="list-style-type: none"> □ notions, mécanismes, auteurs, □ statistiques, exemples significatifs, faits d'actualité... <p>Faites ce travail avant de lire les documents (pour ne pas oublier ce que vous savez) et pendant l'étude des documents (pour éviter de les paraphraser).</p>
4. ETUDE DU OU DES DOCUMENTS (10 mn)	<p>Identifier dans le(s) document(s) (en les surlignant, les annotant, etc.), les éléments utiles pour répondre à la question du sujet :</p> <ul style="list-style-type: none"> □ des informations, notamment statistiques □ des exemples, des contre-exemples □ des analyses <p>Un document se comprend encore mieux quand vous mobilisez toutes vos connaissances sur les termes clefs, les mécanismes suggérés, les illustrations données, les méthodes de calcul utilisées. Le document ne dit pas tout : il peut évoquer, illustrer, suggérer, définir. Plus vous articulez son contenu avec vos connaissances, plus vous allez en tirer des informations pour alimenter votre argumentation. N'oubliez pas non plus qu'un document peut être critiqué.</p>
5. ELABORER UNE STRUCTURE (5 mn)	<p>L'analyse du sujet, la mobilisation de vos connaissances et l'exploitation des documents doivent vous permettre d'élaborer un plan en deux à quatre paragraphes, mais en évitant les catalogues. Argumenter, c'est mettre en avant des articulations logiques. Le plan doit reprendre les documents, idées, mécanismes fondamentaux vous avez isolés aux étapes précédentes.</p> <p>Pour plus de clarté, rédigez des phrases introductives qui annoncent votre argumentation.</p>
6. REDIGER LA REPONSE (30 mn)	<p>Rédiger l'introduction</p> <p>L'introduction doit être très courte. Elle se limite aux éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la définition des termes du sujet - la reprise de la question du sujet - l'annonce de votre plan <p>Rédiger le développement</p> <p>Rédigez le développement en 2 à 4 paragraphes en respectant les règles suivantes : présentez vos idées sous forme littéraire avant de les justifier par des données, analyses d'auteurs, mécanismes. Appliquez la règle AEI : j'affirme, j'explique, j'illustre.</p> <ul style="list-style-type: none"> □ rédigez une transition entre vos paragraphes □ soyez concis, clair, simple et précis tout en gardant un ton nuancé et en évitant la subjectivité <p>Rédiger la conclusion</p> <p>La conclusion est très courte : elle se limite à un bilan qui reprend le cheminement de votre argumentation. Il s'agit ici de résumer vos principaux arguments et de répondre à la question posée.</p>

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

II sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Ce sujet comporte un document.

THÈME DU PROGRAMME : Le système politique démocratique

SUJET

En quoi le régime politique anglais a-t-il les caractéristiques d'un régime parlementaire ?

DOCUMENT

[En Angleterre] Le Premier ministre dirige son parti d'autant plus sûrement qu'il l'a conduit à la victoire. Il dirige son groupe parlementaire, d'autant plus efficacement que les ministres sont membres du Parlement. À l'homogénéité politique entre majorité parlementaire et majorité gouvernementale s'ajoute l'imbrication institutionnelle entre gouvernement et parlement. Le Premier ministre conduit en vérité le bloc majoritaire. De surcroît, l'unité et la discipline au jour le jour sont assurés par une espèce particulière de députés, les *whips*. Le terme est emprunté à la chasse à courre : le *whipper-in*, doté d'un fouet (*whip*), évite ainsi que les chiens ne s'éloignent de la meute. Un *Chief Whip* siège au 12 Downing Street¹, juste à côté du Premier ministre. Il fait partie du gouvernement, en tant que secrétaire parlementaire au Trésor, et assiste aux réunions du Cabinet. Sous son autorité, les *whips* assurent la liaison entre le gouvernement et le groupe parlementaire, informant le second des projets du premier et le premier des doléances du second. Ils participent également à l'organisation des débats parlementaires. Ils veillent enfin à la sécurité majoritaire du gouvernement, envoyant chaque vendredi aux députés l'ordre du jour des séances de la semaine à venir, soulignant d'un trait les questions secondaires pour lesquelles leur présence n'est pas requise, de deux traits celles pour lesquelles ils ne pourront s'absenter qu'à condition d'avoir passé un accord avec un député de l'opposition qui fasse de même, et de trois traits celles pour lesquelles leur présence est indispensable, fût-ce sur une civière. Le vote est en effet personnel et ne se délègue pas, pour l'honneur de l'institution parlementaire. Le vote électronique n'a pas été introduit et ne le sera probablement pas. Les députés votent par division, c'est-à-dire qu'ils regagnent un vestibule ou un autre selon leur choix. Notons que le vote « pour » se fait en sortant par la porte située à la droite du *Speaker* (le président de la Chambre des communes), le vote « contre » en sortant par la porte de gauche. Pour le reste, on le voit, si le Premier ministre dirige effectivement la politique de son pays, il le fait largement avec et par le Parlement.

(Source : Olivier Duhamel, *Droit constitutionnel et institutions politiques*, Éditions du Seuil, 2009).

Downing Street¹ = Les bureaux du Premier ministre à Londres se trouvent au 10 Downing Street.

CORRECTION

2 - Analyse du sujet :

En quoi le régime politique anglais a-t-il les caractéristiques d'un régime parlementaire ?

- En quoi = Pour quelles raisons
- Régime politique anglais = Champ spatial = Le Royaume-Uni
- Caractéristiques d'un régime parlementaire : une séparation souple des pouvoirs qui implique =>
- L'exécutif tient son pouvoir du législatif ;
- L'exécutif et le législatif sont obligés de collaborer ;
- L'exécutif et le législatif ont un pouvoir de révocabilité mutuelle

3- Mobilisation des connaissances

Régime Anglais

Pouvoir exécutif

- Chef de l'Etat : La reine : Elizabeth II
- Chef du gouvernement : le premier ministre : Tony Blair dans le film (1997-2007), Gordon Brown (2007-2010), David Cameron (2010)

Pouvoir législatif :

- Chambre des communes : est un corps démocratiquement élu composés de députés dont le mandat est de 5 ans

- Chambres des lords : **est composée de lords héréditaires et de lords nommés par la reine sur proposition du Premier ministre. Seuls ces derniers peuvent participer au vote des lois et du Budget depuis 1999. En cas de désaccord avec la Chambre des Communes, c'est cette dernière qui l'emporte.**

Séparation souple : le gouvernement est responsable devant la chambre des commune et le premier ministre peut dissoudre l'assemblée. Dans un régime parlementaire, l'indépendance des pouvoirs est garantie par un contrôle mutuel. Pour garantir l'indépendance, et s'assurer, selon la formule de Montesquieu, que « le pouvoir arrête le pouvoir », des garde-fous sont mis en place. Il y a révocabilité mutuelle des deux pouvoirs. Au Royaume-Uni, Seule la Chambre des communes peut refuser la confiance ou censurer et destituer le Gouvernement. Motion de censure : Le Premier ministre et son gouvernement sont amenés alors à démissionner. Ainsi, Margaret Thatcher a dû démissionner en 1990 lorsqu'elle a perdu la confiance de la majorité du parti Conservateur au pouvoir.

c'est la reine qui le nomme le premier ministre. Mais elle est obligé de nommer le leader du parti arrivé en tête aux élections législatives (majorité à la chambre des communes)

Régime parlementaire gouvernementaliste

si c'est le chef du gouvernement, qui en s'appuyant sur un parti majoritaire dont il est le chef, prend les initiatives politiques. Les régimes gouvernementalistes ont l'avantage d'être stables politiquement car il est rare que le Parlement ait la possibilité politique de s'opposer au Gouvernement et de le renverser

4- Etude des docs

Etude de document : La majorité parlementaire doit être associée et en étroit contact avec le gouvernement pour qu'il puisse gouverner. D'où le rôle des « whips » qui assure la « sécurité majoritaire ». Un whip est le membre d'un parti politique élu au Parlement dont le rôle est de s'assurer que les membres du parti soient présents lors des votes importants à la chambre et suivent les consignes données par les chefs du parti.

5. ELABORER UN PLAN

1- Dans un régime parlementaire, l'exécutif procède du législatif. L'exécutif est bicéphale. Il comprend un chef d'Etat, aux pouvoirs réduits, élu par le Parlement et un Premier ministre responsable devant le Parlement.

2-Dans un régime parlementaire, l'exécutif et le législatif sont obligés de collaborer.

3 - Dans un régime parlementaire, l'indépendance des pouvoirs est garantie par un contrôle mutuel.

2 - Réponse à la question posée :

Introduction :

Amorce = On désigne par régime politique le mode d'organisation des pouvoirs publics qui s'inscrit dans les principes de la séparation des pouvoirs de Montesquieu : mode de désignation des trois pouvoirs, compétences et spécialisation de chacun, définition des rapports entre les différents pouvoirs.

Problématique = Pour quelles raisons peut-on qualifier la monarchie constitutionnelle britannique de régime parlementaire ? Dans quelle mesure le Parlement britannique exerce-t-il son pouvoir sur l'exécutif ? Comment le Premier ministre peut-il mener à bien sa politique ? Quels sont les rapports entre le législatif et l'exécutif ?

Annnonce du plan = Après avoir montré que l'exécutif tient son pouvoir du législatif, nous montrerons que ces deux pouvoirs sont obligés de collaborer et que leur indépendance est garantie par un contrôle mutuel.

1 - Dans un régime parlementaire, l'exécutif procède du législatif. L'exécutif est bicéphale. Il comprend un chef d'Etat, aux pouvoirs réduits, élu par le Parlement et un Premier ministre responsable devant le Parlement.

□ Le Royaume-Uni présente une particularité. Le chef d'Etat est un monarque héréditaire (Elisabeth II depuis 1952) qui n'a que des fonctions protocolaires. Elle incarne la continuité de l'Etat et elle ne participe pas au

pouvoir politique.

□ Le Premier ministre est le chef du parti majoritaire. Il est nominalement nommé par la Reine (David Cameron depuis mai 2010) mais il tient surtout son pouvoir de la confiance et du soutien de la majorité de la Chambre des Communes, principale Chambre du Parlement Britannique (En 2010, le Parti Conservateur de David Cameron, n'ayant qu'une majorité relative aux Communes, a dû faire alliance avec les Libéraux démocrates pour obtenir l'investiture du Parlement). Il dirige l'exécutif, c'est-à-dire qu'il conduit le gouvernement et est à l'initiative des lois.

□ Le caractère parlementaire du régime tient aussi au fait que les membres du gouvernement, les ministres et les secrétaires d'Etat choisis par le Premier ministre, sont issus et membres du Parlement.

2 - Dans un régime parlementaire, l'exécutif et le législatif sont obligés de collaborer. Le législatif est chargé de proposer, d'amender, de voter les lois ainsi que le budget de l'Etat et de contrôler leur exécution par l'exécutif par le biais de questions orales et de commissions parlementaires. En général, le législatif est composé de deux chambres : une chambre basse composée de députés et une chambre haute composée de sénateurs. Le Royaume-Uni présente, de ce point de vue quelques particularités :

□ La Chambre des communes est un corps démocratiquement élu composée de députés dont le mandat est de 5 ans. La majorité parlementaire doit être associée et en étroite contact avec le gouvernement pour qu'il puisse gouverner. D'où le rôle des « whips » qui assure la « sécurité majoritaire ». Un whip est le membre d'un parti politique élu au Parlement dont le rôle est de s'assurer que les membres du parti soient présents lors des votes importants à la chambre et suivent les consignes données par les chefs du parti. Le Premier ministre a donc besoin d'un soutien constant de sa majorité pour mener à bien sa politique. Il doit tenir compte de la volonté des députés.

□ La Chambre des Lords est composée de lords héréditaires et de lords nommés à vie par la reine sur proposition du Premier ministre. Seuls ces derniers peuvent participer au vote des lois et du Budget depuis 1999. En cas de désaccord avec la Chambre des Communes, c'est cette dernière qui l'emporte. La Chambre des Lords n'est donc pas élue par le peuple ce qui remonte à la Magna Carta, charte du XIII^e siècle, qui reconnaît une autorité aux seigneurs.

3 - Dans un régime parlementaire, l'indépendance des pouvoirs est garantie par un contrôle mutuel. Pour garantir l'indépendance, et s'assurer, selon la formule de Montesquieu, que « le pouvoir arrête le pouvoir », des garde-fous sont mis en place. Il y a révocabilité mutuelle des deux pouvoirs.

□ La chambre des députés peut renverser le gouvernement. La stabilité et l'efficacité du régime parlementaire supposent par conséquent que la majorité soutienne le gouvernement le plus longtemps possible, si possible pendant toute la durée de la législature (durée du mandat de l'Assemblée). Au Royaume-Uni, Seule la Chambre des communes peut refuser la confiance ou censurer et destituer le Gouvernement. Le Premier ministre et son gouvernement sont amenés alors à démissionner. Ainsi, Margaret Thatcher a dû démissionner en 1990 lorsqu'elle a perdu la confiance de la majorité du parti Conservateur au pouvoir.

□ Le Premier ministre ou le chef d'Etat a le pouvoir de dissoudre l'Assemblée législative pour provoquer de nouvelles élections. C'est un moyen d'équilibre entre les pouvoirs (moyen symétrique de la responsabilité politique du gouvernement), et un moyen de sortie de crise en cas de conflit entre les deux pouvoirs (la dissolution étant alors prononcée, en théorie, après la mise en cause de la responsabilité du gouvernement). La dissolution impliquant l'organisation de nouvelles élections législatives, c'est au corps électoral qu'il revient donc d'arbitrer ce conflit. Ainsi, Tony Blair avança en 2005 d'un an les élections législatives pour assurer sa réélection.

Conclusion :

Rappel de la démonstration = Le régime politique anglais est bien un régime parlementaire car les deux pouvoirs exécutif et législatif collaborent (« avec le Parlement ») et se contrôlent mutuellement (« par le Parlement »).

Ouverture = Au Royaume-Uni, tant que le Premier ministre a le soutien de sa majorité parlementaire, on peut considérer que le régime tend vers un régime gouvernementaliste car il a l'initiative en matière politique